ARCHIVES CANTONALES

Généralités

Il y a un siècle, le besoin s'est fait sentir de doter les archives cantonales de nouveaux locaux au sein du Château. Ce projet, surnommé « palais de cristal » en raison des plancher en pavés de verre séparant les niveaux et de son ossature porteuse en béton armé, a été réalisé dans les années 20. Ce projet novateur pour l'époque répondait aux besoins de l'époque mais ne respecte plus du tout les normes actuelles en matière de conservation.

Avec la multiplication des documents imprimés, puis l'avènement de l'informatique mais également une sensibilité accrue de la société envers les documents anciens, le volume des archives a explosé au cours du siècle passé nécessitant l'occupation de plusieurs sites décentralisés avec tous les problèmes de conditions de stockage et de fonctionnement que cela suppose.

De plus, au sein du Château les locaux d'accueil du public comme la salle de lecture sont difficilement accessibles et ne répondent plus du tout aux exigences actuelles.

Objectifs du projet

Réalisation d'un nouveau bâtiment des archives cantonales conforme aux exigences légales et aux normes professionnelles,

Prise en compte des besoins de stockage pour les 50 prochaines années

Conditions de conservation stables pour 100 ans

Planning

2015	Validation de la demande de projet
2016-2017	Établissement du cahier des charges, analyse des sites potentiels
2017	Demande de crédit d'étude
2018-2020	Organisation d'un concours, choix du projet Développement du projet, estimation des coûts
2020	Demande de crédit de construction
2020-2023	Phase de réalisation

Nouveau bâtiment des archives cantonales

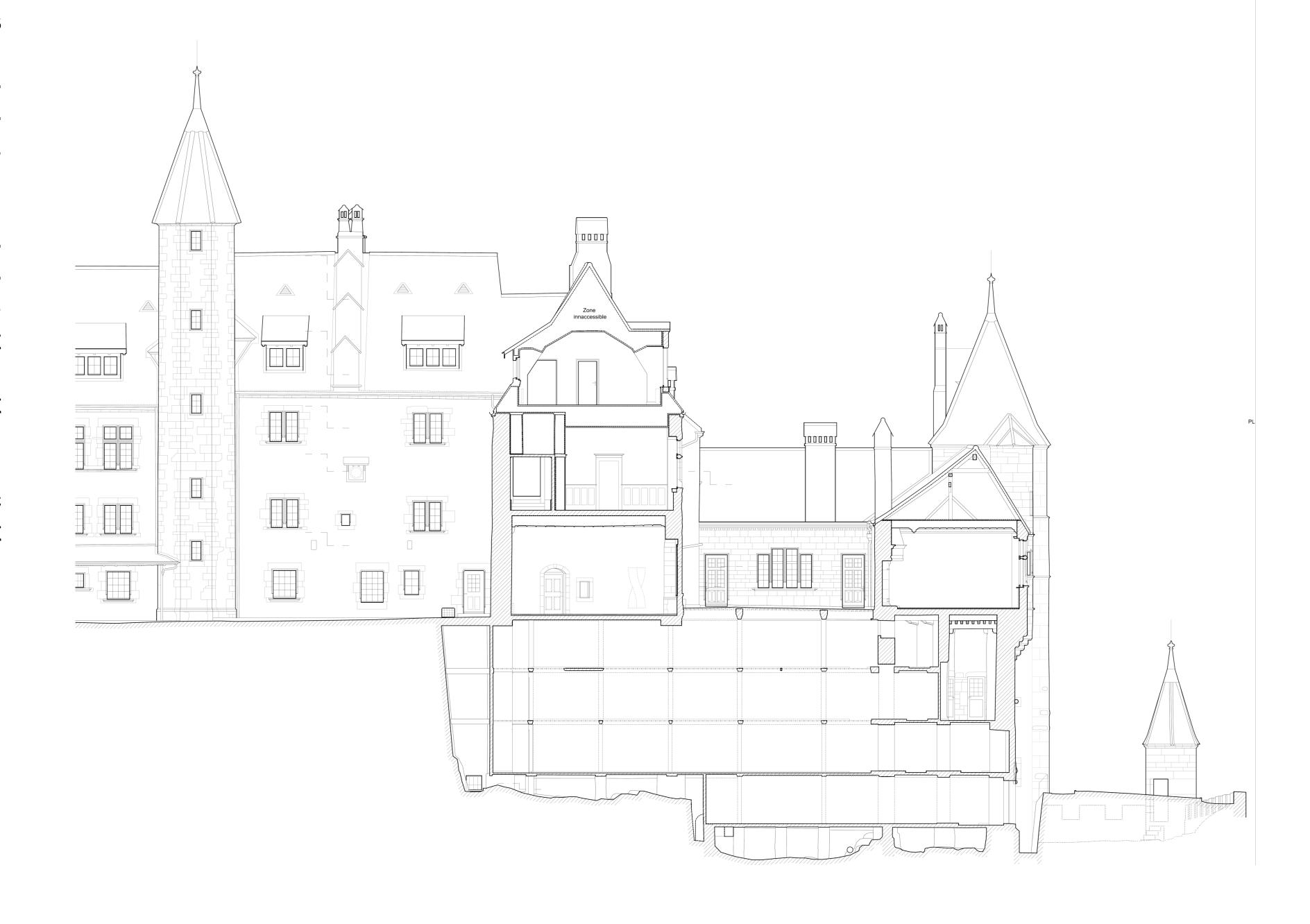
Le projet vise à regrouper l'office des archives cantonales en le dotant de nouveaux locaux adaptés aux exigences légales et conformes aux normes professionnelles pour les 50 prochaines années et offrant des conditions de conservation stables sur le très long terme.

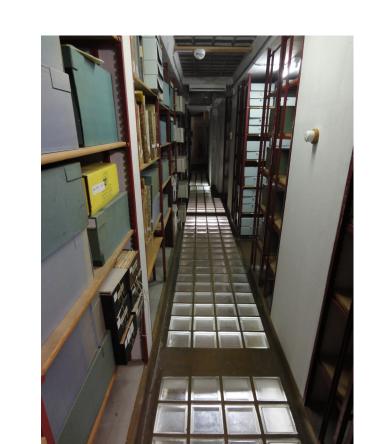
Le programme de ce nouveau bâtiment des archives cantonales comprend actuellement les espaces suivants:

- des locaux de stockage nécessaires à l'accueil des 12'000 mètres linéaires (ml) d'archives actuelles et des 10'000 ml futurs
- selon les projections d'accroissement
- des locaux de tri, de traitement et de conditionnement
- des espaces d'accueil et d'étude destinés au public pour la consultation d'ouvrages, pour l'organisation de conférences et d'expositions à thème
- les locaux administratifs de l'Office des archives
- les locaux techniques usuels et spécifiques à ce programme

Une réserve de surface sera en outre prévue pour d'éventuelles extensions futures.

Le « palais de cristal » au Château











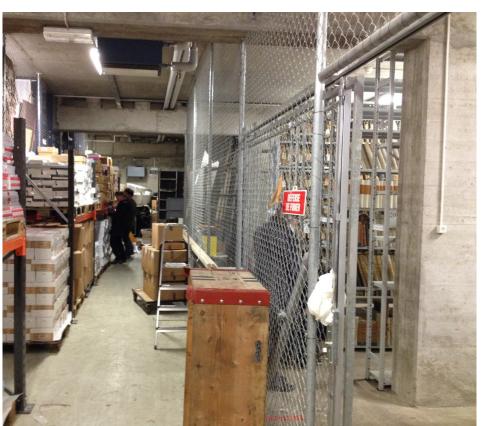


Planchers en verre, espaces surchargés, cohabitations délicates

Les autres lieux de stockage actuels









Quatre autres lieux de stockage pour les archives cantonales:

A Neuchâtel dans une cave, dans le safe d'une banque et dans des dépôts partagés avec un musée de la Ville A Couvet sur l'ancien site industriel Dubied



Exemplaire spectaculaire d'un ouvrage endommagé.

Image représentative de ce que le Conseil d'Etat souhaite éviter aux archives cantonales en les dotant de conditions d'archivages conformes aux exigences en la matière